

Archives

Etranglement national et territorial

lundi 5 juillet 2010

Il n'y a pas, en France et en Europe, de contre-pouvoir face au lobbying des banques et des institutions financières. C'est ce qui permet à Michel Pébereau, président du conseil d'administration de BNP Paribas, d'imposer son tabou : empêcher la séparation des activités de banque de dépôt et de banque d'investissement. Pourquoi cet acharnement ? La réponse se trouve dans les comptes des banques françaises : leur niveau de risque est l'un des plus élevés du monde. Il suffirait ainsi de 3 % de défaut de paiement sans aucun espoir de recouvrement pour que la banque de M. Pébereau soit en faillite. C'est en raison de cette situation, toute source de profit lui étant nécessaire pour survivre, qu'il ne veut en aucun cas que son accès à l'argent des épargnants lui soit coupé, tout en gardant sa faculté de jouer sur les marchés. On appelle cela une « banque universelle » !

Qui doit donc payer pour cette garantie de gain spéculatif permanent et de renflouement assuré par l'Etat en cas de difficultés ? Les contribuables et les citoyens français.

Première forme d'étranglement financier : l'argent public est utilisé pour soi-disant sauver un pays comme la Grèce. En fait, l'argent « offert » est immédiatement utilisé en faveur des banques françaises créancières, et il ne reste aux Grecs qu'un plan d'austérité qui, à terme, ne leur laisse aucune chance de maintenir un Etat de droit et de rembourser !

Deuxième forme : la Révision générale des politiques publiques (RGPP), qui doit permettre de réaliser 10 milliards d'économies entre 2011 et 2013. Cela comprend en particulier une baisse de 10 % des dépenses dites « d'intervention », en fait de toute l'action sociale de l'Etat (famille, santé, ville, logement, emploi, formation professionnelle, handicapés...). Et ce n'est qu'un début. La commission Attali « *pour la libération de la croissance* » préconise, dans une note du 25 juin, un ajustement sur « *les salaires, les subventions, les transferts sociaux...et le fonctionnement courant* ». Avec, par exemple, le gel des salaires des fonctionnaires à partir de 2011 et leur non remplacement « *en passant de la règle actuelle de 1 sur 2 à 2 sur 3...voire davantage* ».

Enfin, troisième forme d'étranglement, la « réforme territoriale » vise à fermer encore davantage le jeu politique en réservant une fraction du financement des partis aux formations ayant recueilli 1 % des voix aux élections territoriales dans au moins 350 cantons répartis dans 15 départements. On « recentralise » ainsi les flux financiers. En même temps, le gouvernement gèle les dotations versées aux collectivités locales, étouffées par les effets toxiques des banques, tandis que la réforme de la taxe professionnelle prive les élus de la possibilité de modifier le taux des impôts.

Alors qu'avec la crise économique les dépenses sociales des départements explosent ! Ainsi, une dizaine risque de se trouver en cessation de paiement à l'automne, une trentaine l'an prochain et 80 % dans 3 ans. Ils ne seront plus en mesure de verser à leurs allocataires le RSA (Revenu de solidarité active), l'APA (l'Allocation personnalisée d'autonomie, pour les personnes âgées) et le PCH (pour les handicapés). Que répond M. Fillon ? Vous aurez des avances ou des dotations compensatrices exceptionnelles en échange d'un « *programme de stabilisation* ».

En bref, M. Sarkozy et son gouvernement veulent imposer partout la loi financière des casinos

bancaires à un moment où les marchés financier et immobilier commercial s'effondrent. Cupidité et stupidité sont les deux mamelles de leur France.

Jacques Cheminade
